

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 171

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 20

À la seconde phrase de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« ou de la »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.